

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE																
Désignation de la société:			Adresse du siège social:													
VAR FORMATION PROFESSIONNELLE			1 AVENUE ANDRE CITROEN													
SIRET	9	1	9	5	6	1	7	2	0	0	0	0	1	3	83160 LA VALETTE DU VAR	
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:													

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées	SERVICES ET CONSEILS			Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		35 853	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>		
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom	
				NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom	
				NIF	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE						
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
Tél:			Tél:		
OGA/OMGA	<input checked="" type="checkbox"/> viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	Lieu	LE CANNET
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire:		
			Signature		
Examen de conformité fiscale (ECF)					

Désignation de l'entreprise	VAR FORMATION PROFESSIONNELLE			Néant <input type="checkbox"/> *
Adresse de l'entreprise	1 AVENUE ANDRE CITROEN		83160 LA VALETTE DU VAR	
Numéro SIRET *	9 1 9 5 6 1 7 2 0 0 0 0 1 3			
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 2		3 1 1 2 2 0 2 1	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012				
	Fonds commercial *						
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030	13 748	32 312	(18 563)	824
	Immobilisations financières * (1)	040	042				
Total I (5)		044	048	13 748	32 312	(18 563)	824
ACTIF CIRULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070	1 878		1 878	170
	Clients et comptes rattachés*						
	Autres * (3)	072	074	504		504	688
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	165 936		165 936	79 835
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	098	168 318		168 318	80 693
Total général (I+II)		110	112	182 067	32 312	149 755	81 516
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120					
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131					
	Report à nouveau	134		66 752			
	Résultat de l'exercice	136		63 015		66 752	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		129 767		66 752	
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		504			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		19 484		14 765	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		19 988		14 765	
Total général (I + II + III)		180		149 755		81 516	
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise VAR FORMATION PROFESSIONNELLE

Néant * | *

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le					
		13	1	1	2	2	0	2	2	1	1
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons et livraisons intracommunautaires	209				210					
	Production vendue { biens services * }	215				214					
		217				218		362 927			349 705
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222					
	Production immobilisée *					224					
	Subventions d'exploitation reçues					226					
	Autres produits					230					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232		362 927			349 705
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234					
	Variation de stock (marchandises) *					236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240					
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)					242		224 010			212 569
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		2 090		244		2 808			2 115
	Rémunérations du personnel *					250		28 908			27 788
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		9 462			9 771
	Dotations aux amortissements *					254		19 387			12 925
	Dotations aux provisions					256					
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259				262					
	260										
Total des charges d'exploitation (II)					264		284 574			265 168	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270		78 353			84 538	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280					
	Produits exceptionnels (IV)					290					
	Charges financières (V)					294					
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347				300					
	348										
Impôts sur les bénéfices * (VII)					306		15 338			17 786	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310		63 015			66 752	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						312		63 015	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318					
	Provisions non déductibles *					322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324		15 338			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247				330					
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*			248							
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)			249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999						
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997		
Déductions	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de revitalisation de la défense (44 tredecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quindicies)	138
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991			342
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992
							Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352		78 353			354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :									360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370		78 353		372	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : VAR FORMATION PROFESSIONNELLE

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450	8 548	452		454		456	8 548	8 548
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	5 200	472		474		476	5 200	5 200
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	13 748	492		494		496	13 748	13 748
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, aménagements divers	540	865	542	1 297	544		546	2 162	
	Matériel de transport	550	7 633	552	11 450	554		556	19 084	
	Autres immobilisations corporelles	560	4 427	562	6 639	564		566	11 066	
TOTAL		570	12 925	572	19 387	574		576	32 312	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : VAR FORMATION PROFESSIONNELLE

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780	

II DÉFICITS REPORTABLES						
		Déficits imputés		983		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982		Déficits reportables		984
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits de l'exercice		860
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870

III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)		380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : VAR FORMATION PROFESSIONNELLE				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026		
Période de référence		024		160	
Date de cessation			186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

(1) Néant [X] *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 9 1 9 5 6 1 7 2 0 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE VAR FORMATION PROFESSIONNELLE

ADRESSE (voie) 1 AVENUE ANDRE CITROEN

CODE POSTAL 83160 VILLE LA VALETTE DU VAR

Table with 4 columns: NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE (901), NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES (902), NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE (903), NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES (904).

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

(1)

Néant [X]

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 9 1 9 5 6 1 7 2 0 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE VAR FORMATION PROFESSIONNELLE

ADRESSE (voie) 1 AVENUE ANDRE CITROEN

CODE POSTAL 83160 VILLE LA VALETTE DU VAR

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Table with 10 rows for filial details. Each row contains: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Adresse (N°, Voie, Code postal, Commune, Pays).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 563	824	19 387	NS
21810000 INSTAL./AGENC.DIVERS	8 548	8 548		
21840000 MOBILIER	5 200	5 200		
28181000 AMORT.AG.CONS.DIVERS	2 162	865	1 297	150.00
28182000 AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT	19 084	7 633	11 450	150.00
28183000 AMORT.MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	8 616	3 446	5 169	150.00
28184000 AMORT. MOBILIER	2 450	980	1 470	149.95
TOTAL I	18 563	824	19 387	NS
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 878	170	1 709	NS
41000000 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 709		1 709	
41110000 CLIENTS VENTES DE BIENS SERVIC	170	170		
AUTRES CREANCES	504	688	184	26.70
40110000 FOURN ACHATS DE BIENS OU SERV	504	504		
43100000 SECURITE SOCIALE		75	75	100.00
43720000 CAISSE RETRAITE		109	109	100.00
DISPONIBILITES	165 936	79 835	86 101	107.85
51201000 BANQUE	165 936	79 835	86 101	107.85
TOTAL II	168 318	80 693	87 625	108.59
TOTAL GENERAL	149 755	81 516	68 239	83.71

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
REPORT A NOUVEAU	66 752		66 752	
11000000 REPORT A NOUVEAU SOLDE CREDITE	66 752		66 752	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	63 015	66 752	3 737	5.60
TOTAL I	129 767	66 752	63 015	94.40
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	504		504	
40000000	504		504	
AUTRES DETTES	19 484	14 765	4 719	31.96
43100000 SECURITE SOCIALE	1 879		1 879	
43720000 CAISSE RETRAITE	485		485	
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	15 338	13 024	2 314	17.77
44551000 ETAT TVA A DECAISSER	1 782		1 782	
46700000 DEB ET CRED DIVERS - AUTRES		1 741	1 741	100.00
TOTAL III	19 988	14 765	5 224	35.38
TOTAL GENERAL	149 755	81 516	68 239	83.71

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	362 927		349 705		13 222	3.78
70600000 SERVICES CONSEILS	362 927		349 705		13 222	3.78
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	362 927		349 705		13 222	3.78
AUTRES CHARGES EXTERNES	224 010		212 569		11 441	5.38
60400000 ACHATS ETUDES PRESTATIONS SERV	160 516		148 922		11 594	7.79
60500000 ACHATS MATERIEL ET TRAVAUX	1 827		2 006		179	8.92
60611000 ELECTRICITE	2 188		3 089		901	29.17
60630000 ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUI	3 454		1 864		1 590	85.29
60680000 ACHATS AUTRES MATIERES ET FOUR	1 097		1 863		765	41.08
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	41 881		41 948		67	0.16
61400000 CHARGES LOCATIVES	2 400		2 575		175	6.80
61610000 ASSUR MULTIRISQUES	3 043		2 947		96	3.24
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	253		452		200	44.12
62260000 HONORAIRES	3 864		3 603		262	7.26
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	1 047		1 835		788	42.94
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES	338		257		81	31.28
62570000 RECEPTIONS	1 250		606		644	106.28
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	852		602		250	41.45
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 808		2 115		693	32.77
63110000 IMPOTS TAXE SUR LES SALAIRES	718		502		216	42.94
63511000 IMPOTS C F E	2 090		1 612		477	29.60
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	28 908		27 788		1 119	4.03
64110000 SAL APPOINT.COMMISSIONS DE BAS	28 908		27 788		1 119	4.03
CHARGES SOCIALES	9 462		9 771		309	3.16
64510000 PERS COTISATIONS A L'URSSAF	7 516		7 900		384	4.86
64530000 PERS COTISATIONS CAISSES DE RE	1 946		1 871		75	4.03
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	19 387		12 925		6 462	50.00
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	19 387		12 925		6 462	50.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	284 574		265 168		19 407	7.32
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	78 353		84 538		6 185	7.32
IMPOTS SUR LES BENEFICES	15 338		17 786		2 448	13.76
69500000 IMPOTS S/LES BENEFICES	15 338		17 786		2 448	13.76
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	63 015		66 752		3 737	5.60